

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



**Commune de Passy**

Mars 2019

**Lettre d'information #9**  
*Pour la Qualité de l'air à Passy*

## **Passy s'engage dans la démarche "Ville des Alpes"**

La commune de Passy adhère à l'association "Ville des Alpes".  
Ce groupement de villes des Alpes construit une démarche exemplaire conciliant les trois aspects **écologique**, **social** et **économique** du développement durable dans le sens de la Convention Alpine\*.

Au cours des 20 dernières années, des villes de France, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse et de Slovénie ont été désignées et récompensées pour **leur qualité de vie** et **leur engagement** particulier pour concilier **le développement durable** avec des **mesures favorables à la protection de l'espace alpin**.

Aujourd'hui, 19 villes portent le titre de "Ville des Alpes de l'Année".

*\*La Convention Alpine est un traité international pour le développement durable et la protection des Alpes ratifié par les pays alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie et Suisse) ainsi que l'Union européenne. [En savoir +](#)*



*Accueil d'une délégation de l'association Ville des Alpes, reçue à Passy au mois de février*

## 3 questions à...

**PHILIPPE DREVON**

**1er adjoint de Passy**

**"UNE DÉMARCHE QUI SE CONSTRUIT  
AVEC NOTRE POPULATION LOCALE"**



### *Pourquoi adhérer à l'association "Ville des Alpes de l'année" ?*

C'est un réseau qui pratique un échange actif d'idées et d'expériences et qui œuvre pour renforcer la coopération mutuelle.

Il est toujours enrichissant de s'inspirer des projets menés par nos voisins. Cette démarche s'inscrit dans la logique du voyage d'études que nous avons réalisé à Bolzano (Italie du nord) et qui nous a permis de tirer de nombreux enseignements pour la politique environnementale de la commune.

Par ailleurs, l'association " Ville des Alpes" décerne le titre de "Ville des Alpes de l'année" une fois par an. Ce titre récompense l'engagement particulier d'une ville alpine pour le développement durable.

### *La qualité de l'air représente la préoccupation première sur le territoire. En quoi l'association "Ville des Alpes" peut aider Passy à nourrir le sujet ?*

Elle facilite les échanges entre les villes sur les stratégies et actions qu'elles mettent en place au niveau local.

Elle renforce également la coopération entre les différents échelons administratifs (Commune - région - état - Europe).

L'association peut accompagner Passy, en permettant d'une part de prendre de la hauteur sur ces questions complexes et d'autre part de les rapporter au contexte alpin et ses spécificités.

L'association mène de nombreux travaux sur le sujet et a notamment réalisé une analyse de l'état de la qualité de l'air dans toutes les villes membres de l'association cette année.

### *Envisagez-vous une candidature en tant que "Ville des Alpes de l'année" ?*

Dans un premier temps, notre démarche a été de présenter aux membres de l'association, lors de leur Assemblée Générale à Chambéry, notre ville et notre projet communal en faveur du développement durable.

Puis, Passy a reçu début février une délégation de "Villes des Alpes". Les échanges autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics ont été riches et des projets prennent corps (conférence internationale pour la qualité de l'air).

Une éventuelle candidature, à construire pas à pas, a été chaleureusement accueillie. Celle-ci permettrait à la commune de mettre en perspectives les actions engagées (rénovation énergétique des bâtiments communaux notamment) pour un véritable engagement construit avec la population et en faveur du développement durable.

L'objectif de Passy est de préparer sa candidature, pour déposer un pré-projet à la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera à Sonthofen en Bavière, à l'automne prochain.

---

**5 OBJECTIFS fixés par l'association :**



- **Promouvoir un avenir durable** en imaginant et en réalisant des mesures concrètes et novatrices
- **Renforcer l'identité alpine** en préservant et en développant de manière durable le patrimoine culturel et naturel
- **Intégrer la population** en invitant les personnes et organisations intéressées à participer aux activités et aux manifestations
- **Consolider et valoriser** ses relations avec la région environnante ainsi qu'avec les régions extérieures à l'Arc alpin
- Étendre sa collaboration avec des villes situées dans et à l'extérieur des Alpes par **l'échange d'expériences**

## LE CHIFFRE

4

Parmi les 21 villes lauréates du titre "Ville des Alpes de l'année",  
**4 sont françaises :**

- Gap en 2002
- Chambéry en 2006
- Annecy en 2012
- Chamonix en 2015

## L'INFO EN +

L'association propose la tenue d'une **conférence internationale sur la qualité de l'air dans les villes alpines**, pendant la présidence française de la Convention alpine (2019-2020).

---

### CONTACT

Mairie de Passy  
1, place de la mairie  
74 190 PASSY  
Tél. 04 50 78 00 03  
Mail : [mairie@mairie-passy.fr](mailto:mairie@mairie-passy.fr)

### CONTACT PRESSE

Christèle DEKER  
Responsable communication  
Tél. 04 50 78 41 42  
Mail : [c.deker@mairie-passy.fr](mailto:c.deker@mairie-passy.fr)

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

---



[Lien de désabonnement](#)